



Coupure Électricité par propriétaire de camping

Par **RoxaneG**, le **10/08/2022** à **22:55**

Bonjour je suis propriétaire d'un mobil home dans un camping

Je loue donc une parcelle au propriétaire du camping.

Celui ci coupe l'électricité des mobil home par grande chaleur.

Dès qu'un locataire vient ce plaindre a l'accueil il le remet pendant 30minutes et recoupe ensuite.

Mes locataires se plaignent et je ne sais que faire.

Le propriétaire du camping a t'il le droit de faire ça? Et moi que puis je faire?

Merci pour votre temps.

Cordialement

Par **miyako**, le **11/08/2022** à **08:30**

Bonjour,

Si c'est pour des raisons de sécurité ,vous ne pouvez rien faire .Par ces fortes chaleurs ,il y a des périodes de la journées où la surchauffe du réseau peut provoquer des incendies.Il suffit de lire l'actualité pour s'en convaincre.

Cordialement